

2ème Conseil d'école du 22 Mars 2014

1) Rentrée scolaire 2014/2015 :

Jour de la rentrée 1^{er} Septembre 2014.

Prévisions d'effectifs au 20/03/2014 :

50 PS + 7 dérogations (cela représente 10 de moins par rapport à la rentrée 2013/2014 à la même date).

95 MS

104 GS

Si les effectifs restent inférieurs à 270 enfants l'école risque de fermer une classe donc passage de 10 à 9.

La rentrée échelonnée pour les PS est maintenue avec le lundi 1^{er} Septembre 2014 : 1h avec les parents, le mardi 2/09/2014 : une demi classe, le jeudi 4/09/2014 l'autre demi classe et le vendredi 5/09/2014 toute la classe.

2) PPMS, exercice de simulation : présentation :

Le 31/01 exercice sur la commune (y compris à l'élémentaire de La Pie) durée environ 45 min

Le 18/03 mise en œuvre du PPMS suite à un incident de fumées noires et irritantes au-dessus de la cour de récréation pendant une récréation du matin. Arrêté municipal du 19/03/2014 ordonnant l'interdiction à l'entreprise ARZ MEN (ébénisterie) d'utiliser sa chaudière à bois. Les parents d'élèves présents demandent si la société ARZ MEN a fait l'objet d'un contrôle de fin de travaux suite aux travaux de mise en conformité demandés depuis 2010.

Par ailleurs les parents d'élèves demandent l'installation de capteurs sur les toits de l'école afin de mesurer les taux de pollution de l'air.

3) Projet d'école :

Il est achevé et courra jusqu'en 2017. Il a été envoyé pour lecture et validation à l'IEN.

Composition de ce projet d'école :

A/Tout d'abord un bilan du projet d'école précédent. Constat relatif aux locaux et aux effectifs de l'école. Pourcentage de réussite des enfants, taux d'absentéisme...

B/ Mise en œuvre des axes académiques et départementaux (au nombre de 3) :

1) Axe réussite :

Par l'« entrée dans l'ère du numérique ». Utilisation de matériel informatique surtout pour l'usage de photos. Pour le reste l'école manque de matériel notamment d'ordinateurs portables et surtout de moyens humains pour encadrer des enfants de maternelle. Il a été précisé par Mme la Directrice qu'une « aide administrative » est présente sur l'école depuis Janvier 2014. Elle aide la directrice et l'équipe éducative dans de nombreuses tâches administratives et également quand les classes se rendent dans le « châlet » qui sert de bibliothèque.

Grâce au RASED (psychologue scolaire et maîtresse d'adaptation une fois par semaine).

2) Axe équité :

Développer les relations avec les parents.

Développer la participation des parents dans la vie de l'école (ex : fête de l'école).

3) Axe solidarité :

Développer l'ouverture culturelle et l'acquisition d'un patrimoine culturel. C'est là que se situe le projet de bibliothèque de l'école. L'équipe éducative souhaite développer ses partenariats afin d'élargir les fonds de livres (ex : site eduscol)

Les enseignantes ont décidé unanimement de se former aux arts visuels dans le cadre de leur formation continue par le biais de la « formation ouverte à distance » (FOAD).

Afin de rendre l'école maternelle plus lisible pour les nouveaux petits arrivants et d'aider les enfants à s'adapter à l'école, la directrice et l'équipe éducative en lien avec l'Inspectrice Mme Denisart, ont travaillé sur un livret d'accueil à l'attention des PS. Ce livret a été présenté aux parents d'élèves présents. Très bonne initiative louée par les participants au Conseil d'école.

4) Liaisons dans le cycle, liaisons GS/CP : Présentation.

Cette liaison a pour but de permettre aux enfants de GS de passer au CP dans les meilleures conditions. Cela permet notamment de connaître les attentes de chacun : des enfants comme des maîtresses d'élémentaire en terme d'apprentissage et d'accueil des enfants. Plusieurs rencontres entre enfants par le biais de jeux ont eu lieu ou vont avoir lieu (13, 27 Mars 2014). Durant ces jeux les enfants de GS et de CP sont mélangés afin de favoriser les échanges entre eux.

Les CP vont venir voir les GS le 07 AVRIL 2014 pour montrer leurs trousseaux.

Le 10 AVRIL 2014 jour du Carnaval les enfants de la maternelle vont passer le matin par la cour de l'élémentaire et l'après-midi les enfants de CP vont venir prendre le goûter avec les GS.

Le 26 MAI 2014 les GS vont aller dans les classes des CP afin de poser des questions et le 19 JUIN 2014 afin de voir à quoi

ressemble une classe en élémentaire, voir les outils que les CP utilisent (système de rangement, cartables...).
Chaque rencontre sera l'occasion pour les GS et les CP de produire un écrit.
La liaison entre la section des « grands » de la crèche d'Arromanches et les PS de la maternelle existe toujours.

5) Suivi des travaux et des demandes adressées à la Mairie :

Soumission par les représentants de la PEEP d'un tableau de suivi des travaux dans l'école. Approbation à l'unanimité de l'utilisation d'un tel tableau.

- s'agissant du toit : Mr DAYAN représentant de la Mairie précise que les travaux devraient avoir lieu en site occupé (contrairement à ce qui avait été dit lors de la réunion du 18 décembre 2013). Mme AGASSE de la FCPE demande où en est la réponse écrite et le calendrier qui devaient être fournis aux parents d'élèves concernant les travaux. Pas de réponse de Mr DAYAN.

- La porte des WC des MS : le matériel est de nouveau en commande suite à une livraison de porte dont les côtes n'étaient pas bonnes. Si la porte est livrée à temps elle pourrait être installée pendant les vacances de Printemps sinon avec autorisation des services techniques pendant le temps scolaire.

- La directrice a fait remarquer que les ATSEM manquantes étaient régulièrement remplacées. Depuis le 04 Mars 2014 l'effectif est enfin au complet. S'agissant des ATSEM volantes Mr DAYAN précise qu'un poste a été créé. Évocation par la PEEP du problème de l'ouverture parfois tardive du portail vert. Mme la Directrice précise que cela est lié à l'absence parfois inopinée d'une ATSEM et qu'elle fait tous les matins le tour de toutes les classes afin de vérifier qui manque à l'appel parmi ces dernières afin de remplacer au plus vite celle chargée de l'ouverture du portail vert.

- D.U.E.R (Document Unique d'Évaluation des Risques professionnels) : ce document doit être mis à jour chaque année. Pour cette année ont été relevés les risques suivants :

La nécessité de protéger les robinets dans la petite cour : des arceaux de protection ont été posés.

Des fils électriques apparents ont été sécurisés.

Les extincteurs n'ont toujours pas de housse de protection mais le responsable des mesures de sécurité à la Mairie pense pouvoir en obtenir quelques unes.

Les radiateurs en fonte dans les couloirs constituent un risque en cas de choc pour les enfants mais aucune solution n'a pu être trouvée quant à présent.

La mise en conformité des façades des écoles prévue par une loi de 2013 a été évoquée par Mme ROLAND (DDEN). Il s'agit d'écrire le nom de l'école et de remettre la devise de la république sur la façade.

6) Restauration scolaire : présentation des effectifs et organisation :

La fréquentation de la cantine est en hausse. Il y a eu au plus fort 224 enfants. La fréquentation basse étant de 215 enfants. Les temps de restauration : 11h25-12h15 pour le 1^{er} service. 15 min de rangement et de préparation des tables puis de 12h30 à 13h15 2^e service. Pour les enfants de PS qui suivent les APC (nouvelle aide personnalisée) ils arrivent au réfectoire à 12h et mangent jusqu'à 12h30. Les APC ont lieu les lundi et jeudi.

S'agissant de ce temps péri-scolaire des parents d'élèves demandent si l'eau des robinets est contrôlée. Mr DAYAN précise que l'eau fait l'objet de contrôle réguliers.

Les parents soulèvent le problème récurrent du manque d'essuie mains à disposition des enfants dans les sanitaires. Mme la Directrice précise que toutes les chaises défectueuses ont été changées.

Remarque relative à la garderie : la garderie du soir est allée jusqu'à 116 enfants un jour (soit 16 de plus que d'habitude à peu près). Les parents demandent s'il serait possible de transmettre au service enfance et loisirs le matin le nombre d'enfants inscrits à la garderie du soir afin de prévoir un nombre d'animateurs suffisant pour encadrer en toute sécurité les enfants en cas d'afflux ponctuel.

7) Coopérative et sorties scolaires de fin d'année :

Le 06 JUIN 2014 : sortie des PS à la ferme en Seine-et-Marne

Le 13 JUIN 2014 : sortie des MS au Château de Vincennes avec visite de la serre aux papillons et pique nique au par Floral

Le 20 JUIN 2014 : course d'orientation des GS dans le Bois de Vincennes

Coopérative : 2^eme appel en Mars

Recettes avec le 1^{er} appel: 3682 euros

Les photographies ont rapporté 1442,70

3800 euros de dépenses pour le paiement du spectacle de Noël (compagnie du théâtre astral), de la galette des rois, du sapin, des acomptes pour les sorties de fin d'année, pour le paiement des musiciens pour la parade du Carnaval (fanfare Kio Circo). Les sorties de fin d'année vont coûter 4171 euros au total dont 1185 euros de dépassement de cars.

La Directrice a prévu de demander une participation de 5 euros par enfant pour la sortie de fin d'année et 2 euros pour la conteuse. A la demande des parents ces appels vont être échelonnés à compter du 03 AVRIL 2014 pour éviter comme l'an dernier le cumul de tous les appels à participation dans la même quinzaine.

La photo de classe est prévue le 20 MAI 2014. A la question de Mme AGASSE (FCPE) qui relayait des parents qui se

demandaient pourquoi les photos avaient lieu à deux périodes différentes dans l'année (photo individuelle en Octobre/Novembre et photo de classe en Mai), la Directrice a répondu que c'était parce qu'en début d'année scolaire les PS auraient eu du mal à faire une photo de groupe.

8) Organisation de la Fête de fin d'année :

Les enseignantes de la maternelle et de l'élémentaire de la Pie se sont mises d'accord pour organiser une kermesse commune. Les maîtresses de la maternelle et les ATSEM sont volontaires pour tenir le stand alimentaire à partir de 10h. Boissons 0,50 cts, part de gâteau 1 euro, sandwich 1,50 euro et le sirop et les bonbons gratuits.

Les horaires proposés pour la kermesse sont de 10h à 13h. L'entrée se ferait uniquement par la petite cour.

Une tombola et la vente de produits (sac, torchons, mugs) pourraient être reconduits.

La Directrice propose la création d'un stand circuit tricycles.

La date prévue pour la fête est le 28 JUIN 2014.

La Directrice va demander le matériel (tables, barnums, chaises...).

Les parents d'élèves doivent organiser des réunions préparatoires.

9) Suggestions parentales :

Le matériel informatique peut être donné par les parents. Les ordinateurs portables sont préférés par l'équipe éducative car plus mobiles pour servir dans une classe mais tout matériel est le bienvenu. Le seul problème est la maintenance de ce matériel et l'installation des logiciels pédagogiques.

La Directrice va faire le point avec l'équipe éducative pour savoir quels sont les besoins en vêtements de change.

Rappels concernant les stationnements anarchiques et inciviques (devant les sorties pompiers).

L'API demande l'attribution d'un nouveau panneau d'affichage devant l'école.

Le prochain Conseil d'école est prévu le 07/06/2014.

Retrouvez-nous sur notre nouveau site :<http://1274.peep.asso.fr/>

Vos déléguées : Mélanie Mary et Marion KLOSS



web